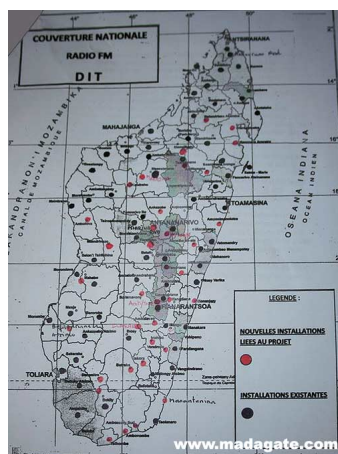




Décidément, le peuple malgache l'a vraiment échappé bel. C'est à travers une séance de signature que les méfaits de l'empire Tiko refont surface. Comme quoi, aucun accord (de Maputo) ne pourra jamais effacer les crimes commis envers la nation malgache avec les deniers publics.



Dans l'optique de faire du service public de l'audiovisuel malgache la référence dans l'Océan Indien, le ministère de la Communication, en partenariat avec le ministère des Télécommunications, des Postes et des Nouvelles Technologies, installera des émetteurs ainsi que des antennes relais dans 47 localités réparties dans la Grande île. Ces nouvelles installations permettront une couverture à 80% en modulation de fréquence (FM) du territoire

national et, par conséquent, une amélioration notable des émissions de la Radio nationale malagasy (RNM) à travers tout le pays.



A gauche, Nathalie Rabe, ministre de la Communication

Le ministère de la Communication, coordonateur de ce projet, dont le coût s'élève à 110 millions d'ariary, sera chargé de la mise en œuvre. Outre une contribution de 55 millions d'ariary, il assurera aussi les compétences techniques pour l'installation et la maintenance de ce matériel. Ce, à travers la Direction des infrastructures techniques (DIT) et l'Office de la radio et de la télévision malgache (ORTM).



Le ministre Augustin Andriamananoro explique le partenariat

Le ministère des Télécommunications, des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies, en tant que partenaire du projet, contribuera à la moitié du coût total et à la facilitation sur le terrain, à travers son réseau dense.





...le Président de la République, le Secrétaire d'Etat à l'Énergie, le Directeur

...le Directeur de l'Énergie, le Directeur de l'Énergie, le Directeur de l'Énergie

...le Directeur de l'Énergie, le Directeur de l'Énergie, le Directeur de l'Énergie

...le Directeur de l'Énergie, le Directeur de l'Énergie, le Directeur de l'Énergie